

Charte d'engagements d'ABLV

ABLV Group SA en quelques mots

Nous proposons un nouveau modèle d'investissement en prenant des participations minoritaires dans des sociétés auxquelles nous apportons également des services, notre expertise, notre réseau ainsi que nos ressources.

Notre travail s'inscrit dans une démarche sur le long terme et en toute transparence. Nous avons en effet la conviction que ces éléments participent au succès du groupe et de ses affiliations. C'est également la raison d'être de cette charte qui formalise nos engagements.

L'ADN d'ABLV

Authentique et loyale

Nous sommes convaincus que la transparence, l'authenticité et la véracité sont des valeurs essentielles à la réussite des projets. Ainsi, nous accordons une grande importance aux normes morales, d'éthique et de loyauté dans le cadre des relations personnelles, professionnelles et commerciales.

Engagée

Nous bénéficions d'une connaissance appliquée de l'entrepreneuriat et nous nous engageons à défendre les entreprises et les entrepreneurs de manière active dans l'objectif de participer à leurs succès.

Pragmatique et d'expertise

Bénéficiant de compétences pointues, nous offrons un regard expert et pragmatique dans l'ensemble de nos activités permettant de consolider et de pérenniser les entreprises.

Stimulatrice de créativité

Notre identité est fondée sur l'esprit d'entreprise cherchant à faciliter la prise d'initiative et la mise en place d'environnements propices à l'innovation. La créativité est le dénominateur commun de ces différents aspects.

Nous nous engageons

A devenir des co-entrepreneurs

Nous ne sommes pas une entreprise de placement. Nous désirons participer avec les entrepreneurs au développement de leur activité en nous plaçant à leurs côtés comme co-entrepreneurs. La présence d'ABLV, c'est l'assurance de bénéficier d'un allié qui partage les risques et les responsabilités de l'entreprise.

A consolider et développer nos entreprises partenaires

Notre objectif est de consolider leur activité pour la rendre pérenne, mais aussi de faciliter leur développement. ABLV fait bénéficier les entreprises de ses compétences pointues dans les domaines structurels, financiers ou de développement.

En faveur d'une vision à long terme

Nous croyons qu'un succès se construit dans le temps, mais débute premièrement par une vision. C'est pourquoi, il nous est central de partager une vision commune qui porte l'entreprise vers l'avant.

Nous ne cherchons pas un exit, mais nous désirons investir dans cette vision sur le long terme, sachant que cet engagement sera bénéfique pour tous les acteurs.

A préserver l'autonomie de chaque entreprise

Chaque entreprise est un écosystème spécifique, avec sa propre culture et ses valeurs. Nous nous engageons à préserver l'autonomie et l'identité de chaque entité. ABLV n'a pas de volonté de standardisation ou d'économie d'échelle.

A préserver les intérêts de l'entrepreneur

Notre expérience appliquée de la PME nous engage à reconnaître la place stratégique de l'entrepreneur. Nous nous engageons à préserver ses intérêts tout en défendant toujours également ceux de l'entreprise.

A acquérir une participation dans la plupart des cas minoritaire

Nous croyons que l'équilibre qui a fait le succès d'une activité entrepreneuriale doit être préservé. En ce sens, ABLV s'engage à acquérir et maintenir une participation qui reste dans la plupart des cas minoritaire d'au minimum 20 %.

A faire bénéficier les entreprises partenaires du réseau interne et externe du groupe

ABLV bénéficie d'un réseau de contacts dense en Suisse romande et chaque société du groupe jouit directement de ce réseau de compétences ainsi que de nouvelles potentialités de clientèle ou de partenariats.

St-Sulpice, juillet 2020